



Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

Affiché le 06/07/2022

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

V/REF : votre demande du 6/07/2022

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de la société S2R, représentée par DELCROIX Maxence, ZI de la Bergaderie, 01 370, SAINT ETIENNE DU BOIS.

ARRETE 2022 – 062

Article 1 : pour permettre les travaux au passage à niveau N°67 et N°68, pour le démontage du platelage routier, 300 – Route de la Gare, 38210 Vourey et 205 – Route des Étangs, 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Fermeture totale du passage à niveau N°67
- Fermeture totale du passage à niveau N°68 de nuit avec ouverture le matin
- Les panneaux de signalisation ou de déviation seront mis en place par l'entreprise

Article 2 : Ces travaux auront lieu :

A partir du Lundi 10 Octobre 2022 au Jeudi 17 Novembre 2022.

Article 3 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres et à l'identique avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 4 : le présent arrêté sera transmis à Monsieur DELCROIX Maxence, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 6 juillet 2022

Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, le maire